

Demande d'acte de décès

Les demandes d'acte de décès à Luzarches peuvent s'effectuer au service Etat Civil de la Mairie, par courrier, ou par internet en remplissant le formulaire de demande d'acte en ligne.

A qui s'adresser?

- A la Mairie du lieu de décès,
- A la Mairie du dernier lieu de domicile.

Qui peut faire la demande ?

Toute personne peut demander un acte de décès, sans justification particulière.

Justificatifs

Aucun

Liens utiles
<u>Formulaire en ligne</u>
<u>Acte de décès : demande de copie intégrale | service public</u>
Contact

Mairie de Luzarches

Service état civil - Place de la Mairie - 95270 Luzarches

mairiedeluzarches@luzarches.net